

## RÉINSERTION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

### 20 millions de francs pour le centre Arc-en-ciel

*Il s'agit d'un partenariat entre la structure sociale et la fondation Gauff, qui œuvre dans la réinsertion des enfants de la rue.*



Photos FMM

*Mme Nadya Gauff, présidente de la fondation avec les responsables du centre d'accueil des enfants de la rue Arc-en-ciel*

#### F. M. MOMBO

LA Fondation Gauff vient d'accomplir un acte de bienfaisance en faveur des enfants du centre d'accueil des enfants de la rue Arc-en-ciel, situé dans l'archevêché de Libreville. Il s'agit de la signature d'un partenariat d'une valeur de 20 millions de francs entre les deux structures. Les

fonds sont destinés à aider le centre dans son processus de réinsertion des enfants de la rue dans la société et à financer leur formation professionnelle de bout en bout.

Une dizaine d'adolescents vont, dans un premier temps, être sélectionnés et préparés à suivre deux formations. Ils auront, grâce au don de la fondation Gauff, l'occasion de

suivre une formation professionnelle menant au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en mécanique, éducation préscolaire ou en informatique. Ils seront encadrés psychologiquement par le personnel qualifié d'Arc-en-ciel et entièrement pris en charge (scolarité, nutrition, scolarité) durant la formation.

Pour ceux qui ont atteint la

majorité, il sera possible de passer le permis de conduire, qui constituera un atout supplémentaire.

Reconnaissant la fragilité de l'enfant, Mme Nadya Gauff, présidente de la fondation donatrice, entend, par ce geste, permettre à ces adolescents de se réinsérer dans le tissu social, de devenir des membres productifs pour leur pays et de

pouvoir, par leur propre travail, participer à la diminution du phénomène des enfants de la rue, qui tend à prendre de l'ampleur à Libreville et à ternir l'image de notre belle cité et de la société.

La Fondation Gauff, à but non lucratif, a été créée par les membres de la famille Gauff pour agir partout où la société Gauff Engineering est présen-

te. Elle s'était déjà engagée, il y a quelques mois, à aider les centres Arc-en-ciel et Espoir par une dotation de matériels informatiques, afin de faciliter le travail des psychologues, et surtout en finançant l'assistance d'une infirmière. La fondation avait déjà pris en charge les frais destinés aux besoins médicaux des pensionnaires de ces deux centres. ■